

CONSULTATION NATIONALE **(N° 2016 A 2083)**

La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG) se propose de lancer une Consultation Nationale N° 2016 A 2083 pour :

LA REALISATION D'UNE MISSION D'ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE ET DE TESTING DU NOUVEAU PORTAIL WEB DE LA STEG.

Conditions de participation :

Toute personne physique ou morale justifiant de références techniques et financières suffisantes, peuvent participer à cette consultation, et ce par la fourniture dans leurs offres des pièces exigées par le cahier des charges.

Les plis contenant les offres doivent parvenir à la STEG sous peine de rejet catégorique sous triple enveloppes cachetées par courrier recommandé ou par rapid-post ou remises directement au Bureau d'Ordre Centrale de la STEG (BOC) au plus tard le **Judi 04 août 2016 à 12H00** délai de rigueur au nom de :

**MADAME LA DIRECTRICE DES AFFAIRES GENERALES
DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ
ADRESSE: 38, RUE KAMEL ATATÜRK - 1080 TUNIS**

**CONSULTATION NATIONALE N° 2016 A 2083 :
« MISSION D'ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE ET DE TESTING
DU NOUVEAU PORTAIL WEB DE LA STEG »
« A NE PAS OUVRIR »**

Tout pli reçu après la date et heure limite de réception des offres sera considéré comme nul et non avenue. La date d'envoi ou du cachet de la poste ne sera pas prise en compte pour l'acceptation des offres, seul le cachet du bureau d'ordre central fait foi.

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué du lundi au vendredi de 08h15 à 11h15 auprès de la Direction des Affaires Générales (DAG) Département Approvisionnements Communs (DPAC) au 12, Rue de Syrie, Bloc A 1^{er} étage – 1001 – TUNIS sur présentation d'une demande écrite et le paiement d'un montant de trente (30) DT non remboursable en espèces ou par chèque certifié et ce à compter de la date de parution du présent communiqué.

Ne peuvent participer à la consultation que les soumissionnaires ayant retiré le cahier des charges auprès de la STEG.

La séance d'ouverture des offres technico-financières n'est pas publique.

Le représentant du soumissionnaire doit être muni obligatoirement d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identité.

Les offres resteront valables pendant **90 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.